

International Review of Community Development

Quelques défis pour le mouvement des femmes au Québec

Danièle Fournier et Nancy Guberman

Des recompositions du social éclaté
Numéro 20, automne 1988

URI : id.erudit.org/iderudit/1034125ar
DOI : [10.7202/1034125ar](https://doi.org/10.7202/1034125ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Après être passé de la lutte idéologique à l'organisation de services, le mouvement des femmes fait aujourd'hui face aux limites de ces services, malgré toute leur pertinence et leur richesse. Confronté à différentes attaques à l'heure où les problèmes des femmes ne manquent pas, le mouvement doit régénérer ses perspectives analytiques afin d'assurer un nouveau tremplin aux luttes à mener.

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN 0707-9699 (imprimé)
2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fournier, D. & Guberman, N. (1988). Quelques défis pour le mouvement des femmes au Québec. *International Review of Community Development*, (20), 183–187.
doi:10.7202/1034125ar

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Quelques défis pour le mouvement des femmes au Québec

D. Fournier
N. Guberman¹

Le mouvement des femmes a changé de discours et de style d'intervention durant les années quatre-vingt. Antérieurement caractérisé par une forte tendance à la théorisation et aux luttes, il est aujourd'hui marqué par une éclosion de services. Ce phénomène n'est pas propre au Québec ; il se retrouve avec plus ou moins d'acuité tant aux États-Unis qu'en Europe.

De la lutte idéologique aux services

En effet, le mouvement des femmes des années soixante-dix a été caractérisé par une intervention essentiellement idéologique. Au niveau du discours, il s'est attaché principalement à nommer la problématique féministe, à cerner l'oppression spécifique des femmes et à dénoncer le système patriarcal. Parallèlement, le mouvement s'est organi-

sé à travers la création de collectifs d'étude qui ont diffusé leurs idées dans des revues telles que *Des luttes et des rires de femmes*, *Les Têtes de pioches*, *Québécoises Debouttes*². La stratégie alors déployée a été marquée par des prises de parole et les actions visibles, élaborées sous le signe de la radicalité. Ce fut l'époque de nombreuses occupations et manifestations : luttes pour les garderies, coalition sur la question de l'avortement, naissance des premiers centres de femmes, etc.

Cependant, dès la fin des années soixante-dix, un questionnement nouveau est apparu, suite à la mise au jour des grandes structures historiques de la domination des femmes. La lutte s'est alors principalement orientée vers des actions concrètes, spécifiques, mobilisatrices, ayant comme objectif d'amener toutes

les femmes au féminisme. Dans cette perspective, le mouvement des femmes a dirigé ses énergies vers le développement de pratiques diversifiées touchant plusieurs aspects de la vie des femmes. Il s'avérait souhaitable d'ancrer dans la pratique la plus large possible les analyses relatives à la nécessaire transformation non seulement des rapports hommes-femmes, mais aussi des rapports des femmes aux enfants, à la famille et aux institutions. Par conséquent, pratiques nouvelles et ressources alternatives virent le jour en grand nombre : centres de santé des femmes, maisons d'hébergement, centres de femmes, CALACS (centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel), groupes d'intervention concernant le travail non traditionnel des femmes ; le mouvement a parlé et agi dans les do-

maines de la santé, de la violence, de l'autonomie, de la pornographie, du viol, du travail... L'ensemble de ces terrains de lutte a interpellé les femmes autant dans leur intégrité que dans leur identité.

Par ailleurs, si un plus grand nombre de femmes a pu être atteint grâce à la diversification des pratiques et à la différenciation des objectifs poursuivis, cet investissement dans les services s'est néanmoins traduit par un affaiblissement des luttes et un essoufflement de la recherche théorique relative aux rapports de sexes. Mais, simultanément, il faut bien reconnaître que la volonté de rejoindre les femmes là où elles sont, par le développement de pratiques multiples et la volonté d'être à l'écoute de leurs besoins, a produit une indéniable démocratisation du mouvement. À l'heure actuelle, un bilan s'impose.



Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il semble d'abord que toutes et tous, d'une manière ou d'une autre, nous ayons été touchés ou interpellés par les idées et les pratiques du mouvement des femmes des vingt dernières années. Celui-ci s'est élargi grâce au développement des pratiques répondant aux besoins des femmes et à la création de services suscitant une demande de plus en plus forte, qui a entraîné une extension de ceux-ci. Ces services possèdent plusieurs qualités : ils font preuve d'originalité ; les thématiques abordées (autonomie à tous les niveaux, rapport au corps, militantisme féminin) sont pertinentes aussi bien en ce qui a trait aux interventions développées (multidisciplinarité, *consciousness raising*, intervention féministe), qu'en ce qui concerne les modes de fonctionnement (souplesse, accessibilité, démocratisation...).

Cependant, leur développement présente des limites. Il risque de cantonner les groupes dans une pratique réductrice. À la limite, le mouvement des femmes pourrait ne ressembler qu'à un vaste réseau de ressources dont la consolidation mènerait entre autres à la sectorisation propre à « l'esprit de dossier ». De plus, la lutte pour la reconnaissance sociale des services ainsi que pour un financement stable oblige les groupes à répondre à des critères

externes de professionnalisation et de contrôle administratif. Ce phénomène engendre une plus grande spécialisation, une certaine bureaucratisation et pose de façon cruciale tout le dilemme de l'institutionnalisation — sinon de la récupération politique — par rapport à la volonté d'autonomie qui a été le propre du mouvement des femmes.

Pourtant, même si le mouvement se spécialise et se sectorise, émergent depuis deux à trois ans de nouvelles solidarités et des concertations ponctuelles et pratiques qui limitent l'esprit de concurrence. La coalition de treize regroupements importants autour de la question du financement et la coalition des groupes de femmes concernant la réforme de l'aide sociale en sont une illustration.

Néanmoins, malgré tout ce dynamisme, il est à craindre que le mouvement des femmes soit pris au piège. En effet, sa dispersion dans une multitude de problématiques et de dossiers spécifiques entraîne une mise en veilleuse du radicalisme des luttes au profit des services, l'élaboration d'analyses très sectorielles en fonction des dossiers « chauds » (violence) et la perte d'une certaine cohérence globale. En fait, si cette fragmentation du mouvement peut permettre l'éclosion de nouvelles potentialités, elle entraîne par contre une régression de la réflexion analytique globale comme fondement d'une stratégie d'action. Les pratiques deviennent « réactionnelles », le travail se fait « à la pièce ». Voilà une raison suffisante pour que le mouvement des femmes se questionne.

Le féminisme serait-il dépassé ?

Selon plusieurs, le féminisme serait dépassé et supplanté par un post-féminisme pour qui la né-

cessité de continuer à insister sur la situation particulière des femmes n'est plus évidente. Ainsi, *Châtelaine*, mensuel féminin québécois tirant à plus de 270 000 exemplaires, publiait en mars dernier des articles portant sur la jeune génération des femmes. Il y apparaît que les jeunes femmes, même celles qui sont filles de militantes féministes, considèrent qu'elles ont atteint l'égalité — qu'il s'agisse de l'accès à la carrière de leur choix ou du partage des tâches ménagères — et que la lutte de leurs mères est une affaire du passé.

Au niveau gouvernemental, le Secrétariat d'État du Canada menace de plus en plus d'interrompre son programme de promotion de la femme en faveur de problématiques jugées plus importantes ou plus urgentes. Au Québec, malgré une légère augmentation du financement des services offerts par les groupes de femmes, il n'existe toujours aucune véritable reconnaissance financière et juridique de leur rôle social de mobilisation et de défense des droits. La nécessité du féminisme est loin d'être dépassée !

Elle l'est d'autant moins qu'un certain courant d'idées connaît actuellement une forte vigueur. Cette « attaque » veut que l'autonomie — encore bien relative et si chèrement acquise — des femmes représente un prix à payer pour la société : elle serait, entre autres, à mettre en parallèle avec la dénatalité et avec l'augmentation des taux de divorce, de monoparentalité, d'enfants « à risque », etc. Disons plutôt que cette autonomie se paie très cher pour les « superfemmes » qui doivent concilier travail, famille, loisirs et politique. En fait, rien ne semble autoriser l'abandon du féminisme pour « des choses plus importantes ». Au contraire, tout indique sa nécessité vigilante dès

lors que de nombreuses pratiques et analyses resurgissent, qui noient la question des femmes dans d'autres problématiques banalisant les références aux rapports inégalitaires de sexes.

Ainsi, à côté de l'analyse spécifique de la violence faite aux femmes, on voit se développer une problématisation de la violence faite à la personne, où l'on associe la violence faite aux enfants, aux hommes et aux personnes âgées à celle que subissent les femmes. Un récent numéro de *Châtelaine* (septembre 1988), titrant « Femmes battues, hommes battus, même combat », est assez parlant. Ce jeu d'association nie l'analyse de théoriciennes féministes et d'intervenantes auprès des femmes violentées qui relie la violence conjugale aux agressions sexuelles, au viol, à la pornographie et au sexisme général de notre société. Le mouvement des femmes doit, à cet égard, continuer à enrichir l'analyse des conditions qui produisent l'oppression spécifique des femmes. Il pourra ainsi faire contrepoids à l'occultation de cette spécificité, que ce soit dans le domaine de la violence qu'elles subissent ou dans celui de la paupérisation qui les accable davantage que les hommes.

Les problèmes des femmes ne manquent pas...

Une autre problématique devrait également retenir l'attention du mouvement des femmes. Il s'agit des changements qui s'opèrent actuellement dans les rapports entre l'État et les familles. Les enjeux principaux touchent ici la prise en charge des personnes dépendantes (Guberman, 1987) et la « politique économique » à l'égard des femmes, qui se dessine, entre autres, à travers le bien-être social, les al-

locations familiales et les politiques fiscales (Rose, 1986 ; Lee, 1985).

En regard de la famille, le mouvement des femmes a joué un rôle important dans la dénonciation et la contestation du travail gratuit assumé par les femmes et, plus généralement, de la fonction qui leur est dévolue dans la sphère domestique. Plusieurs facteurs ont, en fait, amené l'État à assumer une certaine prise en charge des personnes dépendantes : aux revendications du mouvement des femmes, il faut ajouter l'évolution de la composition des familles québécoises, l'intégration massive des femmes au marché du travail salarié, le développement du secteur public et, en particulier, des « helping professions » (exercées par les professionnels de l'aide), etc. Pour répondre aux besoins de ces transformations, centres d'accueil et garderies se sont développés ; les politiques sociales se sont également modulées en fonction de ces transformations.

Or, depuis quelques années, la crise économique et la remise en question de l'État providence favorisent le développement de stratégies gouvernementales qui cherchent à réassigner aux familles la fonction de prise en charge. C'est dans ce sens que l'on peut comprendre les campagnes de responsabilisation des familles et de valorisation de « la famille » et des liens familiaux. Les politiques de désinstitutionnalisation illustrent aussi ces stratégies. La famille est représentée comme le lieu idéal de prise en charge des personnes âgées, des personnes handicapées physiques et intellectuelles et des ex-psychiatisés. En même temps que l'on renvoie effectivement ces personnes à leur famille, on investit peu dans la mise sur pied de programmes de soutien à ces

Québec est confronté, comme les autres pays occidentaux, à une baisse de la natalité. L'analyse se répand que les femmes seraient responsables de ce phénomène. Et si la complète responsabilité ne leur en est pas toujours imputée, on ne s'en adresse pas moins à elles pour transformer la situation. C'est dans ce contexte que se situe la question du contrôle des femmes sur la reproduction, en particulier la remise en cause du droit à l'avortement, et le développement des nouvelles technologies de la reproduction humaine. L'expansion de la logique marchande dans le domaine de la reproduction humaine, la création d'un marché de sperme, d'ovules et d'embryons et de services de location d'utérus, et l'exercice d'un contrôle médical et scientifique sur ces technologies doivent mobiliser la réflexion théorique du mouvement des femmes. On est de plus en plus loin des problèmes d'infertilité auxquels ces technologies devraient répondre. Pourquoi tant d'acharnement à assurer aux couples le droit à « leur enfant biologique », pourquoi tant d'investissements dans les interventions curatives, plutôt que dans la prévention de l'infertilité, souvent causée par les MTS et des facteurs environnementaux ? On l'aura compris : la question du rapport des femmes à leur corps, à la reproduction, à la maternité et aux enfants se pose avec plus d'acuité que jamais (Conseil du statut de la femme, 1987 ; Vandelac, 1987 ; Dunnigan et Bernard, 1986).

Une chose semble claire dans cette action trouble : le mouvement des femmes a plus que jamais sa pertinence. Mais il devra se réorienter pour contribuer, à partir de sa propre spécificité, à l'analyse globale des rapports de sexes. Faisant ressortir les enjeux majeurs qui concernent les

femmes, cette analyse pourra aider à la reconstruction d'une stratégie d'ensemble permettant de mieux articuler les luttes et les mobilisations, sans que, pour autant, le mouvement des femmes perde la richesse de l'enracinement que lui procure l'existence des services.

Danièle Fournier
École de service social
Université de Montréal

Nancy Guberman
Département de travail social
Université du Québec à Montréal

familles. Tout se passe comme si l'amour et le don de soi suffisaient à la tâche. Et qui dans la famille peut le mieux symboliser l'amour et le don de soi ? La prise en charge incombe aux femmes, qui pour la plupart veulent d'ailleurs l'assumer, car entre la solution de l'institutionnalisation et celle du recours à la famille existe-t-il véritablement un choix ? Les femmes se trouvent coincées entre leur volonté d'autonomie et celle d'assurer de bons soins et une qualité de vie à leurs proches, par l'effet de politiques étatiques qui tendent vers un resserrement du contrôle de leur temps et de leur travail en requérant leur disponibilité pour cette prise en charge gratuite. Il semble donc fondamental que le mouvement des femmes développe une analyse du rapport de l'État aux familles et aux femmes afin de mieux intervenir sur ce terrain. Cette analyse devra tenir compte non seulement des tentatives de l'État de reporter ses responsabilités économiques sur les femmes dans le cadre de la désinstitutionnalisation, mais aussi des tractations de l'aide sociale à l'endroit des femmes chefs de famille, incitées à une nouvelle dépendance face à un homme...

La question du contrôle de la reproduction (natalité, avortement, nouvelles technologies de la reproduction humaine) constitue un autre enjeu de taille. Le

Notes

¹ Nous tenons à remercier particulièrement Josée Belleau, Johanne Bouchard, Lyse Brunet et Marie Letellier, qui ont généreusement accepté d'échanger sur les idées de ce texte. Par ailleurs, le contenu du texte final n'engage que ses auteurs.

² *Des luttes et des rires de femmes*, publié entre 1979 et 1981, *Les Têtes de pioches*, 23 numéros publiés entre mars 1976 et juin 1979, *Québécoises Debouttes*, neuf numéros publiés par le Centre des femmes, en 1972-1973.

Bibliographie

- Conseil du statut de la femme. 1987. *Gazette des femmes*, numéro spécial sur les nouvelles technologies de la reproduction.
- DUNNIGAN, L. et L. BERNARD. 1986. *Nouvelles Technologies de la reproduction, analyse et questionnements*. Québec. Conseil du statut de la femme.
- ESCOMEL, G. 1987. « Les NTR : pour ou contre ? », *Gazette des femmes*, Québec, Conseil du statut de la femme, 9, 3 : 11-17.
- Femmes en tête, les États généraux. Mars 1988. *Document d'orientation*.
- Gouvernement du Québec. 1988. *Rapport de la commission d'enquête sur les services de santé et des services sociaux*.
- GUBERMAN, N. 1987. « Who's at Home to Pick Up the Pieces? The Effects of Changing Social Policy on Women in Quebec », *Canadian Social Work Review / Revue Canadienne de service social '86*, Canada, p. 219-227.
- LEE, L. 1985. « Les femmes et les enfants d'abord », *Perception*, Ottawa, Conseil canadien du développement social, 8, 5 : 27-29.
- LORD, C. 1987. « Le droit à l'enfant parfait, existe-t-il ? », *Gazette des femmes*, Québec, Conseil du statut de la femme, p. 7-13.
- ROSE, R. 1986. « Le néo-conservatisme à la québécoise », *Perception*, Ottawa, Conseil canadien du développement social, 9, 5 : 18-21.
- VANDELAC, L. 1987. « Mères porteuses ou mères déportées », *RER/DRE*, Toronto, OISE, 15, 4 : 41-46.